cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES
Accréditation N° 5-0667
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT

No. CERT_S0226_0270

AUGUSTIN RUINARD GROUPE

79 ROUTE DE GRIGNY 91130 RIS-ORANGIS

No. SIREN : 949493183
No. DÉCLARATION D'ACTIVITÉ : 11756715375

CEVA SOLUTION *atteste que l'organisme désigné ci-dessus satisfait aux exigences du Référentiel National Qualité et aux règles de certification applicables.*

- La loi No. 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,
- Du décret No. 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- Du décret No. 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au Référentiel National sur la qualité des actions concourant au développement des compétences,
- De l'arrêté 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance
- Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- Décret no 2023-1350 du 28 décembre 2023 portant diverses mesures relatives au compte personnel de formation ainsi qu'au bilan de compétences et visant à lutter contre la fraude à ce compte et à interdire le démarchage de ses titulaires
- Questions-Réponses à la version en vigueur
- Du guide de lecture du Référentiel National Qualité, à la version en vigueur
- Et de la procédure de certification PR.10, à la version en vigueur

Les catégories couvertes par la certification prennent effet aux dates suivantes :

L. 6313-1-1 Actions de formations : **19.06.2026**
L. 6313-1-2 Bilans de compétences : **19.06.2026**
L. 6313-1-3 Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, dans les conditions prévues au livre IV de la présente partie : **19.06.2026**

Le présent certificat demeure valable sous réserve du maintien de la conformité aux exigences applicables et des décisions prises dans le cadre du cycle de certification.

Certificat valable jusqu'au **18.06.2029**

Date d'émission : 18.06.2026
Fait à : Paris

Zohire BOUMISSA
Président